



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL PONTIFICAL DES MIGRANTS ET
DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT**

*Salle du Consistoire
Jeudi 15 mai 2008*

*Messieurs les cardinaux,
Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
Chers frères et sœurs!*

Je suis heureux de vous accueillir à l'occasion de la session plénière du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement. Je salue en particulier le président, Monsieur le cardinal Renato Raffaele Martino, que je remercie des paroles avec lesquelles il a ouvert notre rencontre, en illustrant les différentes facettes du sujet intéressant que vous avez abordé ces jours-ci. Je salue également le secrétaire, Mgr Agostino Marchetto, le sous-secrétaire, les employés et les experts, les membres et les consultants. J'adresse à tous une pensée cordiale de gratitude pour le travail accompli et pour l'engagement dont ils ont fait preuve pour concrétiser ce qui a été débattu lors de ces journées pour le bien de toutes les familles.

Au cours de ma récente visite aux Etats-Unis d'Amérique, j'ai eu l'occasion d'encourager ce grand pays à poursuivre son engagement d'accueil envers ces frères et sœurs qui parviennent en ce lieu et qui proviennent généralement de pays pauvres. J'ai souligné en particulier le grave problème du regroupement familial, sujet que j'avais déjà abordé dans mon message pour la 93 Journée mondiale du migrant et du réfugié, dédié justement au sujet de la famille migrante. Il m'est cher de rappeler ici qu'en plusieurs circonstances, j'ai présenté l'icône de la Sainte Famille en tant que modèle des familles migrantes, en me référant à l'image proposée par mon vénéré prédécesseur, le Pape Pie XII, dans la constitution apostolique *Exsul Familia*, qui constitue la "grande charte" de la pastorale des migrants (cf. AAS 44, 1952, p. 649). De plus, dans les messages des années

1980, 1986 et 1993, mon vénéré prédécesseur Jean-Paul II a voulu souligner l'engagement ecclésial en faveur non seulement de la personne migrante mais également de sa famille, communauté d'amour et facteur d'intégration.

Il me plaît avant tout de réaffirmer que la sollicitude de l'Eglise envers la famille migrante n'enlève rien à l'intérêt pastoral pour les familles en déplacement. Cet engagement à maintenir une unité de vision et d'action entre les deux "ailes" (migration et déplacement) de la mobilité humaine peut même aider à comprendre l'étendue du phénomène et être, dans le même temps, une impulsion pour tous à une pastorale spécifique, encouragée par les Souverains Pontifes et souhaitée par le Concile œcuménique Vatican II (cf. *Christus Dominus*, 18) et justement soutenue par des documents élaborés par votre Conseil pontifical, et lors de congrès et de réunions. Il ne faut pas oublier que la famille, même migrante et en déplacement, constitue la cellule originelle de la société, qu'il ne faut pas détruire mais défendre avec courage et patience. Elle représente la communauté dans laquelle, depuis l'enfance, on apprend à adorer et à aimer Dieu, en apprenant la grammaire des valeurs humaines et morales et en apprenant à faire bon usage de la liberté dans la vérité. Malheureusement, cela se fait dans de nombreux cas avec difficulté, notamment dans le cas de qui est concerné par le phénomène de la mobilité humaine.

De plus, dans son action d'accueil et de dialogue avec les migrants et les personnes en déplacement, la communauté chrétienne a, comme point de référence, la personne du Christ Notre Seigneur. Il a laissé à ses disciples une règle d'or sur laquelle régler nos vies: le commandement nouveau de l'amour. L'amour qu'il a vécu, jusqu'à la mort et à la mort sur la croix, le Christ continue à le transmettre à l'Eglise à travers l'Evangile et les Sacrements, notamment la Très Sainte Eucharistie. Il est très important, à ce propos, que la liturgie prévoie la célébration du Sacrement du mariage au cœur de la célébration eucharistique. C'est ainsi qu'est souligné le lien profond qui unit les deux Sacrements. Les époux, dans leur vie quotidienne, doivent inspirer leur comportement à l'exemple du Christ qui "a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle" (*Ep 5, 25*): ce geste d'amour suprême est représenté dans toutes les célébrations eucharistiques. Aussi, il serait bon que la pastorale familiale revienne à cette donnée sacramentelle comme à une référence d'importance fondamentale. Qui va à la messe - et il faut également en faciliter la célébration pour les migrants et les personnes en déplacement - trouve dans l'Eucharistie un très fort renvoi à sa famille, à son mariage, et est encouragé à vivre sa situation dans une perspective de foi, en cherchant dans la grâce divine la force nécessaire pour y réussir.

Il n'échappe à personne, enfin, que la mobilité humaine représente, dans l'univers mondialisé actuel, une frontière importante pour la nouvelle évangélisation. Aussi, je vous encourage à poursuivre dans votre engagement pastoral avec un zèle renouvelé tandis que, pour ma part, je vous assure de ma proximité spirituelle. Je vous accompagne à travers la prière, pour que l'Esprit Saint rende toutes vos initiatives fructueuses. J'invoque, à cette fin, la protection maternelle de la Très Sainte Vierge, Notre Dame du Chemin, pour qu'elle aide tous les hommes et toutes les femmes à connaître son fils Jésus Christ et à recevoir de Lui le don du salut. Avec ce vœu, je

donne de tout cœur la Bénédiction apostolique à vous et aux personnes qui vous sont chères, ainsi qu'à tous les migrants et les personnes en déplacement dans ce vaste monde et à leur famille.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana